



SECTION



CHER

DECLARATION LIMINAIRE CTL du 29 octobre 2020

Monsieur Le Président,

Au vu de la situation sanitaire et sociale actuelle, l'ambiance générale est morose. Néanmoins, nous restons combatifs pour dénoncer les restructurations massives à venir (2130 suppressions d'emplois prévues au Ministère pour 2021). Après un nombre important de journées de grève, notamment l'an dernier, et une mobilisation sans précédent, la Direction Générale continue de mettre à mort de nombreux services ! À défaut d'avoir pu stopper ces restructurations, **F.O.-DGFIP** dénonce encore les multiples contradictions et malaises qu'elles génèrent parmi les personnels.

Ce gouvernement, comme d'autres, avant lui, continue de faire semblant de s'intéresser à notre bien-être alors même que le point d'indice est pratiquement gelé depuis plus de 10 ans, que les suppressions d'emplois et les restructurations continuent, que les nouvelles règles RH des Lignes Directrices de Gestion mettent à mal nos droits les plus élémentaires (avec une remise en cause sans précédent de la transparence des mutations et des promotions), que de nouveaux outils sont mis en place pour inciter les départs (rupture conventionnelle, détachement d'office).

D'autre part la mise en œuvre de la Loi de transformation de la Fonction publique voit arriver les premières vagues de contractuels à la DGFIP. **F.O.-DGFIP** réitère son opposition aux mesures de cette loi. Il ne faut pas se voiler la face, toutes les catégories d'agents sont concernés et vont voir fondre leurs perspectives de carrière et de mutation. Bientôt en CTL nous pourrions avoir un DDFIP contractuel qui ne comprendra pas

de quoi on lui parle. Dans le Cher c'est sur ULYSSE que nous avons appris le recrutement de trois contractuels alors que nous allons discuter seulement aujourd'hui du dispositif. Est-ce le nouveau dialogue social ? **F.O.-DGFIP** est certain que les agents titulaires auraient apprécié que ces postes soient proposés au dernier mouvement de mutation.

Enfin le télétravail. Dans la crise sanitaire actuelle le Gouvernement reconnaît qu'il faut accélérer la mise en place du télétravail. Les mesures annoncées par le Président de la République hier soir confirment l'urgence de sa mise en place. Pourtant à la DGFIP, comme dans toutes les autres directions de notre Ministère, la mise en place du volet réglementaire et matériel pour un télétravail dans de bonnes conditions n'est toujours pas finalisée (pas de double écran, pas de téléphone, pas de dédommagement etc.) Où en est-on dans le département du CHER ?

Le paquebot DGFIP prend l'eau, les agents écopent depuis des années, mais l'usure se fait de plus en plus sentir dans l'indifférence générale. Au-delà de la fatigue ressentie, un sentiment de colère se généralise et la tension est de plus en plus palpable dans les services. Encore une fois, l'attention de la direction est appelée sur ce point. Vous l'aurez compris, nous ne sommes pas résignés mais nous sommes en colère face à un tel mépris. Du mépris, oui Monsieur Le Président, c'est bien de cela qu'il s'agit. Beaucoup de vos collaborateurs, quel que soit leur grade, ne croient plus vraiment en l'avenir de la DGFIP ! Les belles paroles du DG adressées aux personnels sur leur boîte mail professionnelle ne sont qu'une vaste opération de communication.

F.O.-DGFIP 18 n'a pas confiné ses revendications et le combat est loin d'être terminé. Nous restons masqués mais pas bâillonnés.